

## MÉMO

Le 23 septembre 2009

Destinataires : Donna Rubin – PDG, Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors (OANHSS)  
Christina Bisanz – PDG, Ontario Long-Term Care Association (OLTCA)  
Petra Wolfbeiss - Association des municipalités de l'Ontario (AMO)  
Sandra Pitters, Reg Paul – ville de Toronto  
Lou Reidel – Association des hôpitaux de l'Ontario (AHO)  
PDG des RLISS

Expéditrices : Deborah Hammons et Leela Prasaud  
Coprésidentes du Comité de direction de l'ERS-SLD

Objet : Publication des Lignes directrices de la présentation de planification en matière de responsabilisation des foyers de soins de longue durée (PPRS) 2010-2013

---

Au nom du Comité de direction de l'Entente sur la responsabilisation en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD), nous sommes heureuses de vous fournir un exemplaire des Lignes directrices de la PPRS de 2010-2013.

L'ERS-SLD et la PPRS représentent des changements importants pour le secteur des soins de longue durée et les RLISS. Ces documents mettent l'accent sur le rôle important que doit jouer le secteur pour rendre le système de santé de l'Ontario plus stable et plus responsable. La PPRS et l'ERS-SLD favorisent l'alignement des services de santé à travers différents secteurs et conformément aux priorités du MSSLD et du RLISS.

Ces lignes directrices ont été produites dans le but d'aider les foyers de soins de longue durée (FSLD) à remplir la PPRS de 2010-2013. Les thèmes principaux de la PPRS sont notamment la planification des services, la mesure et l'évaluation des services de santé et la performance organisationnelle. Tous les FSLD pourront accéder aux formulaires le 5 octobre à <http://www.fimdata.com/LTCHome>. Un document regroupant les réponses aux questions posées fréquemment est disponible et sera mis à jour régulièrement. Vous pouvez adresser toute question concernant la PPRS à votre RLISS respectif. **Les FSLD devraient planifier leur PPRS en fonction d'un délai de huit semaines, la date de présentation étant le 20 novembre.**

Les Lignes directrices de la PPRS sont le fruit du partenariat et de la mobilisation des RLISS, du MSSLD et des représentants de l'OANHSS, de l'OLTCA, de l'AMO, de la ville de Toronto, de l'AHO et des FSLD. Le Groupe de travail sur les Lignes directrices de la PPRS a fait un excellent travail dans ses efforts pour recueillir les commentaires et suggestions du secteur des soins de longue durée (foyers et associations) et des RLISS sur l'ébauche des Lignes directrices et les incorporer dans le document. Nous remercions le Groupe de travail et tous ceux et celles parmi vous qui ont présenté des commentaires et suggestions directement ou par le biais des exercices de simulation théorique. Nous sommes très reconnaissantes de l'engagement actif de tous ceux et celles qui ont participé au processus d'élaboration des Lignes directrices.

Le Comité de direction de l'ERS-SLD continue à travailler à l'amélioration du modèle ERS-SLD, qui sera disponible en octobre. **Surveillez les futurs communiqués au sujet de l'ERS-SLD pour obtenir des renseignements à jour sur les principales étapes.**

En vous remerciant de votre participation soutenue à ce très important processus, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.